

**DESCRIPTIF DE MODULE**

**Année académique : 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Arts visuels
<b>Filière</b>	Master Arts visuels (toutes les orientations)
<b>Titre du module</b>	<b>Pool HES-SO 2</b>
<b>Type de module</b>	Module tronc commun HES-SO – Module obligatoire*
<b>Code</b>	PP 21.12
<b>Type de formation</b>	Master
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre M3
<b>Lieu</b>	Voir programme du semestre.
<b>Prérequis</b>	Aucun prérequis
<b>Langues principales</b>	Français / Anglais
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Acquérir et approfondir ses connaissances techniques et théoriques spécifiques. Développer des aptitudes au travail et à l'échange en groupe, dans un domaine choisi.</p> <p>L'étudiant est amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquérir des connaissances et aptitudes théoriques et techniques au sein d'une autre unité d'enseignement,</li> <li>- questionner ses hypothèses artistiques dans un processus d'échanges et de travail collectif,</li> <li>- développer, clarifier et situer sa position d'artiste et/ou de chercheur-e en la confrontant à d'autres,</li> <li>- confronter sa pratique personnelle, ses méthodologies de travail à un projet de travail partagé,</li> <li>- évaluer les possibilités et les limites de ses propres hypothèses de travail,</li> <li>- vérifier, comme fondement de toute pratique artistique, l'importance de l'échange et du partage d'expériences.</li> </ul>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Le Pool réunit une offre de modules élaborés par trois écoles du Master arts visuel de la HES – SO ECAL, ACAV et HEAD ainsi que par les autres Hautes écoles d'art de Suisse. Ces modules sont ouverts à tous les étudiants du Master arts visuels de la HES – SO. Durant son cursus master, chaque étudiant-e doit valider les 2 modules du Pool.</p> <p>Les modules du Pool HES-SO couvrent un large champ d'enseignements. Leurs contenus techniques ou théoriques portent sur des questions très spécialisées en rapport avec l'art, ses pratiques et ses contextes. Ils sont généralement organisés sous la forme de workshops et/ou de cours, en principe lors de semaines communes et offrent la possibilité de réaliser des projets interdisciplinaires. Chaque école/orientation propose au moins un module en anglais permettant une unité d'enseignement transversale.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Pas de remédiation possible. Un module de remplacement sera défini par le-la responsable d'orientation
<b>Enseignants</b>	Voir programme du semestre.
<b>Nom du responsable du module</b>	Doreen Mende, Marianne Guarino Huet, Olivier Desvoignes, Laurent Schmid, Marlie Mul
<b>Descriptif validé le</b>	29.05.2020
<b>Par</b>	Lysianne Léchet Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement

\*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014